



D3210-Direction générale des services VGP-Assemblées - VGP

## **DELIBERATION N° D.2020.12.9**

### **du Conseil communautaire du 1 décembre 2020**

#### **Pôles de compétitivité mondiaux et autres organismes extérieurs relevant de la compétence développement économique.**

#### **2ème actualisation.**

#### **Remplacement d'un représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de l'Institut pour la transition énergétique (ITE) Véhicule décarboné et communicant et de sa mobilité (VEDECOM).**

Date de la convocation : 24 novembre 2020

Date d'affichage : 2 décembre 2020

Nombre de conseillers en exercice : 76

Secrétaire de séance : M. Charles RODWELL

Rapporteur : M. François DE MAZIERES

**Président:** M. François DE MAZIERES

#### **Sont présents :**

M. Jacques ALEXIS, M. Renaud ANZIEU, Mme Marie-Hélène AUBERT, M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN, Mme Vanessa AUROY, M. Michel BANCAL, M. Patrice BERQUET, Mme Anne-Sophie BODARWE, M. Fabien BOUGLE, Mme Sonia BRAU, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. François DARCHIS, M. Olivier DE LA FAIRE, M. François DE MAZIERES, M. Olivier DELAPORTE, M. Richard DELEPIERRE, M. Jérémy DEMASSIET, Mme Caroline DOUCERAIN, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Laëtitia GAINARD-VIOT, M. Stéphane GRASSET, M. Kamel HAMZA, Mme Jocelyne HANNIER, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, Mme Magali LAMIR, M. Olivier LEBRUN, M. Emmanuel LION, Mme Lucie LONCLE DUDA, M. Jean-Philippe LUCE, M. Alain NOURISSIER, M. Philippe PAIN, Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER, M. Benoît RIBERT, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, M. Richard RIVAUD, M. Charles RODWELL, Mme Dominique ROUCHER, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Anne-France SIMON, M. Pascal THEVENOT, M. Marc TOURELLE, M. Luc WATTELLE.

#### **Absents excusés:**

M. Jean-François BARATON, M. Philippe BRILLAULT, M. Arnaud HOURDIN.  
Mme Martine SCHMIT (pouvoir à M. Olivier DE LA FAIRE), Mme Sophie TRINIAC (pouvoir à M. Jean-Christian SCHNELL), M. Alain SANSON (pouvoir à M. Richard RIVAUD), Mme Lydie DUCHON (pouvoir à Mme Sonia BRAU), Mme Jane-Marie HERMANN (pouvoir à M. Olivier LEBRUN), Mme Sylvie PIGANEAU (pouvoir à Mme Béatrice RIGAUD-JURE), Mme Annick BOUQUET (pouvoir à M. François DE MAZIERES), Mme Florence MELLOR (pouvoir à M. Philippe PAIN), Mme Marie-Laure BOURGOUIN-LABRO (pouvoir à Mme Dominique ROUCHER), M. Erik LINQUIER (pouvoir à M. Charles RODWELL), Mme Anne-Lise JOSSET (pouvoir à M. Emmanuel LION), Mme Nathalie JAQUEMET (pouvoir à M. Luc WATTELLE), Mme Violaine CHARPENTIER (pouvoir à M. Richard DELEPIERRE), Mme Géraldine LARDENNOIS (pouvoir à M. Marc TOURELLE), M. Bruno DREVON (pouvoir à M. Jean-Pierre CONRIE), Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU (pouvoir à Mme Magali LAMIR), Mme Marie BOELLE (pouvoir à M. Alain NOURISSIER), Mme Emmanuelle DE CREPY (pouvoir à M. Michel BANCAL), M. Gilles CURTI (pouvoir à Mme Marie-Hélène AUBERT), M. Pierre SOUDRY (pouvoir à Mme Sylvie D'ESTEVE), M. Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE (pouvoir à M. François DARCHIS), Mme Valérie PECRESSE (pouvoir à M. Pascal THEVENOT), Mme Martine

BELLIER (pouvoir à M. Tanneguy AUDIC DE QUERNEN), M. Henri LANCELIN (pouvoir à M. Kamel HAMZA), Mme Christine CARON (pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS), M. Christophe KONSDORFF (pouvoir à M. Benoît RIBERT), M. Gwilherm POULLENNEC (pouvoir à Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN), Mme Elodie DEZECOT (pouvoir à M. Jean-Philippe LUCE), Mme Pascale RENAUD (pouvoir à Mme Anne-Sophie BODARWE).

\*\*\*\*\*

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21, L.5211-1 et L.5216-5 ;

Vu les délibérations Conseil communautaire de Versailles Grand Parc n° D.2020.07.24 du 7 juillet 2020 et n° D.2020.10.5 du 6 octobre 2020 portant sur la désignation des représentants de la communauté d'agglomération au sein des pôles de compétitivité mondiaux et autres organismes extérieurs relevant de la compétence développement économique pour la mandature 2020-2026 ;

Vu les statuts de l'Institut de la transition énergétique (ITE) VEDECOM (Véhicule Décarboné et Communicant et sa Mobilité) ;

Vu les statuts en vigueur de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

-----  
• La communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est compétente en matière de développement économique, d'aménagement et de transport.

Partenaire d'acteurs incontournables situés sur son territoire, la communauté d'agglomération a désigné, par délibération du 7 juillet 2020 susvisée, actualisée par délibération du 6 octobre dernier susmentionnée, ses représentants au sein des organismes suivants :

○ **Le pôle de compétitivité Mov'eo** sur l'automobile et les moyens de transports avancés sûrs pour l'Homme et son environnement. Il développe des projets collaboratifs innovants pour renforcer la compétitivité internationale des entreprises françaises et des territoires.

Ses missions consistent à :

- générer des projets collaboratifs de recherche et développement,
- ancrer et développer les activités de recherche sur nos territoires,
- accompagner les PME/PMI dans leur démarche d'innovation,
- renforcer la compétitivité internationale des entreprises et des territoires,
- préparer les compétences de demain et répondre aux demandes de nos membres aujourd'hui,
- anticiper les tendances, les ruptures et les attentes pour orienter plus finement la r&d et ainsi la pertinence de l'offre.

Implanté sur les régions Basse-Normandie, Haute-Normandie et Ile-de-France, son territoire représente plus de 70% de la R&D (recherche et développement) automobile française.

M. Pascal Thévenot représente la communauté d'agglomération au sein de cet organisme.

○ **L'institut de la transition énergétique (ITE) VEDECOM (Véhicule Décarboné et Communicant et sa Mobilité)**, dédié au transport automobile et à la mobilité individuelle pour répondre à trois défis :

- la réduction drastique de l'impact énergétique et des émissions de gaz à effet de serre des véhicules,
- un changement sociétal majeur dans le rapport des usagers aux véhicules,
- une évolution très rapide des technologies de l'information et de la communication.

L'ITE VEDECOM par des innovations et des recherches en rupture, contribue ainsi à la compétitivité future de la filière, avec l'objectif d'améliorer l'efficacité énergétique des transports individuels et de développer une nouvelle génération de véhicules, autonomes et connectés, tout en réduisant fortement les émissions polluantes dans les zones urbaines et périurbaines. L'action de VEDECOM s'inscrit dans le cadre des plans de la Nouvelle France Industrielle "véhicule 2 litres aux 100 kms" et "Véhicule autonome".

VEDECOM décline ses projets de R&D (recherche et développement) suivant trois programmes stratégiques pour l'industrie et les services, avec pour ambition de devenir l'organisme de référence dans ces trois domaines principaux :

- électrification des véhicules ;
- délégation de conduite et connectivité ;

- mobilité et énergie partagées.

Versailles Grand Parc est représentée ainsi au sein de l'ITE VEDECOM :

Titulaire	Suppléant
François de Mazières	Philippe Benassaya

○ **Le Centre de ressources mobilité et handicap (CEREMH)**, centre de ressources et d'innovation qui a pour objectif, à partir d'une veille permanente portant sur les besoins des personnes à mobilité réduite (PMR), de contribuer à l'émergence de projets innovants et d'une filière économique sur la thématique de la mobilité et de l'accessibilité. Il s'est fixé cinq objectifs :

- apporter un service aux personnes,
- construire une expertise et la diffuser,
- innover,
- structurer et développer une filière économique,
- construire un réseau.

Ainsi, le CEREMH propose un soutien aux collectivités dans le déploiement d'une politique en faveur des personnes à mobilité réduite (personnes en situation de handicap ou personnes âgées).

Depuis 2010, il est reconnu comme centre d'expertise national sur la thématique de la mobilité des personnes en situation de handicap.

M. Pascal Thévenot représente Versailles Grand Parc au sein de cet organisme.

○ **Société d'économie mixte patrimoniale (SEMPAT) Satory Mobilité**, seule SEM patrimoniale de développement dans les Yvelines dont l'objectif initial de construction du MOBILAB visant à accueillir des activités de recherche dans le domaine de la filière de la mobilité innovante a été atteint.

M. François de Mazières a été désigné au sein de son Conseil d'administration.

○ **Le pôle de compétitivité Systematic Paris-Région**, qui concerne les télécommunications, l'automobile et les transports, la sécurité et la défense, les outils de conception et de développement de systèmes, le logiciel libre. Il a pour finalité de faire de l'Ile-de-France l'un des quelques territoires visibles au niveau mondial sur le thème de la conception, de la réalisation et de la maîtrise des systèmes complexes.

Le Pôle est à la fois une « usine à innovations technologiques » par le biais des projets de R&D (recherche et développement) et un cluster d'innovation ancré sur le territoire francilien. Il est devenu en huit ans l'écosystème de référence permettant de bâtir une filière d'excellence pour le Logiciel et le Numérique.

Ont ainsi été désignés au sein de ce pôle de compétitivité :

Titulaire	Suppléant
Bruno-Olivier Bayle	Jean-Philippe Luce

○ **Association CIBI - Le vivant et la ville**, fusion des associations « Le vivant et la ville », qui vise à soutenir le développement des filières et secteurs d'activité en lien avec l'ingénierie écologique appliquée à l'urbain et le Conseil international biodiversité et immobilier (CIBI) dont le but principal est la promotion de la prise en compte de la biodiversité dans les projets immobiliers et tout au long de la vie de ces projets.

Les représentants de Versailles Grand Parc au sein de cette association sont les suivants :

Titulaire	Suppléant
François de Mazières	Caroline Doucerain

○ **L'Association française pour l'hydrogène et les piles à combustible (AFHYPAC)**, qui vise à promouvoir les technologies relatives à l'hydrogène, de sa production à son utilisation et aux piles à combustible.

L'AFHYPAC doit permettre à l'ensemble de ses membres qui soutiennent le développement des technologies de l'hydrogène en France (industriels, chercheurs, élus, pouvoirs publics...) de disposer d'une structure de concertation et d'action, destinée à :

- favoriser les échanges,
- permettre l'expression d'avis ou de recommandations,
- rechercher une cohérence d'ensemble au plan national,
- proposer des initiatives utiles au maintien de la France dans le peloton de tête des écotechnologies

liées à l'hydrogène énergie et aux piles à combustible.

L'Association accueille et rassemble tous les acteurs concernés qui le souhaitent et s'intéresse à l'ensemble des phases d'évolution des technologies : recherche, développement technologique, opérations de démonstration et déploiement industriel des innovations. Une priorité sera donnée à court terme à l'accélération du déploiement industriel de ces technologies afin de tenir compte du contexte actuel : investissements d'avenir, concurrence étrangère.

Il s'agit en particulier d'amener la France et ses régions au bon rythme de déploiement de ces technologies, en cohérence avec les actions de l'Union Européenne. Les avis ou préconisations émanant de façon concertée de l'Association aideront les différentes parties prenantes à prendre les bonnes décisions pour avancer dans le même sens.

François de Mazières représente Versailles Grand Parc à l'assemblée générale des membres de l'Association.

• M. Philippe Benassaya, désigné en qualité de délégué suppléant au sein de l'ITE VEDECOM, a présenté sa démission de ses fonctions de vice-président et de conseiller communautaire de Versailles Grand Parc. A cet effet, il convient de le remplacer au sein de cet organisme.

Le candidat présenté par la Majorité est M. Jean-Philippe Luce.

Les autres candidats sont appelés à se faire connaître.

En application des articles L.5211-1 et L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales, le vote a lieu au scrutin secret ou, si le Conseil communautaire le décide à l'unanimité, au scrutin public.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'adoption du Conseil communautaire :

-----

**APRES AVOIR DELIBERE, DECIDE,**

- 1) de procéder au scrutin public, le Conseil communautaire l'ayant décidé à l'unanimité, à la désignation de M. Jean-Philippe Luce en qualité de représentant suppléant de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au sein de l'institut de la transition énergétique (ITE) VEDECOM (Véhicule Décarboné et Communicant et de sa Mobilité) en remplacement de M. Philippe Benassaya, démissionnaire ;
- 2) Les représentants de Versailles Grand Parc au sein de cet organisme sont donc :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
François de Mazières	Jean-Philippe Luce

\*\*\*\*\*

M. le Président soumet les conclusions du rapporteur au vote du Conseil communautaire.

Nombre de présents : 44

Nombre de pouvoirs : 29

Nombre de suffrages exprimés : 73 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à la majorité par 70 voix , 1 voix contre (Monsieur Renaud ANZIEU.) , 2 abstentions (Madame Lydie DULONGPONT, Madame Anne-France SIMON.)

*Cet acte est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de son affichage.*